



TENNIS



Inscriptions 2024-2025

Les abonnements seront à renouveler en
mairie sur présentation
de la pièce d'identité du débiteur
à partir du **30 avril 2024**
(changement de clé).

Horaires Mairie : Mardi 15h30-18h30 & Samedi 10h-12h

Le débiteur recevra à domicile le titre de recettes pour paiement auprès
du Trésor public ou chez un buraliste agréé